

Scam*

AUTEURS & CO 2017

NOUVELLE PRÉSIDENTE,
NOUVELLES AMBITIONS CULTURELLES ?

jeudi 9 mars 2017
au Forum des images
#auteurs2017

Sommaire

Éditorial	3
Programme	4-5
Biographies des intervenants	6-13
Les enjeux en chiffres	15-25
1. L'État peut-il encore avoir une ambition culturelle?	15
L'argent public de l'État	
L'argent public des régions	
L'argent privé du mécénat	
L'argent privé de la copie privée	
La culture dans l'économie française	
2. L'audiovisuel public a-t-il les moyens de ses ambitions?	18
Le financement de l'audiovisuel public	
Relativisons un peu... le coût de l'audiovisuel public	
L'audiovisuel public en Europe	
3. Ambitions européennes, le numérique au service de la culture ou l'inverse?	20
L'argent de l'Europe	
La culture dans l'économie européenne	
Les plateformes Internet et la culture	
Les mécanismes de l'optimisation fiscale	
4. L'offre culturelle en chiffres: plus abondante que jamais	23
Télévision	
Cinéma	
Édition	
Trop de choix... tue-t-il le choix?	
La Scam en chiffres	26-27

Pour une riposte culturelle

Auteurs&Co prend son rythme de croisière. Tous les deux ans. Ce rendez-vous de la Scam est un moment privilégié pour débattre de l'environnement dans lequel les auteurs créent.

Auteurs&Co se tient en années impaires, des années électorales. En 2017, la France va donc connaître les deux élections majeures de sa vie démocratique, la présidentielle et les législatives. Nous avons placé cette journée sous le signe de l'ambition culturelle pour le prochain quinquennat. Vœux pieux ? Nous le savons, la culture n'est pas au cœur des propositions des candidats. Miné par la crise qui dure, le terrorisme, l'instabilité internationale et les populismes, le climat n'est pas propice à un investissement dans la culture. Pourtant elle est le meilleur rempart aux obscurantismes et au repli sur soi.

Les propositions de la Scam « Pour une riposte culturelle » adressées aux candidats aux élections s'inscrivent dans cette conviction. Gageons que les intervenants qui se succéderont ce 9 mars au Forum des images partagent pleinement eux aussi ces valeurs, qu'il s'agisse de discuter de l'ambition culturelle de l'État pour les cinq ans à venir, du rôle du service public de l'audiovisuel ou encore du numérique et de l'Europe.

L'ambition culturelle de l'État ? la France est gâtée, elle dispose d'une politique publique dans le domaine culturel et dans celui des médias qui fait pâlir d'envie bien des créateurs de par le monde. Certes les esprits chagrins, et la Scam en fait parfois partie, pensent que ce pourrait être encore plus et mieux. Mais les alternances politiques n'ont pas remis en cause cette ligne d'action fondamentale : la protection du droit d'auteur et le financement de la création. Qu'en sera-t-il demain alors que la crise des finances publiques pèse lourdement ?

Le rôle du service public de l'audiovisuel ?

D'un côté notre pays dispose de nombreux médias publics capables d'investir dans la création et d'assumer un rôle spécifique, de l'autre les moyens qui leur sont alloués sont insuffisants. Comparées à leurs homologues allemands, anglais, voire japonais, France Télévisions et Radio France sont largement moins dotées. Il est temps que le prochain quinquennat réforme leur mode de financement.

Le numérique ? les auteurs sont souvent soupçonnés de ne voir dans le numérique que le risque du piratage. Ce n'est pas le cas. Le numérique signifie des nouveaux outils pour filmer, photographier, enregistrer avec une facilité et une qualité remarquables. C'est aussi une magnifique ouverture sur le monde. Mais s'est aussi développée l'idée très consumériste que tout un chacun doit avoir l'accès libre et gratuit à l'ensemble des œuvres. L'enjeu ? Que les revenus des créateurs soient préservés, que la nature des œuvres soit distinguée des biens industriels.

L'Europe ? Dans le domaine culturel, la déception est là. Des aides d'un montant ridicule, une propension à dénoncer le droit d'auteur et à analyser la question culturelle exclusivement à l'aune de la technologie et de la libéralisation du marché. La mobilisation des milieux professionnels a poussé à une approche moins dogmatique, plus réaliste que les déclarations initiales de la commission Juncker ne le laissaient imaginer. Les textes en préparation devraient préserver les fondements du droit d'auteur et assurer un minimum de protection pour la production et la diffusion des œuvres européennes.

Voici brossés à grands traits les principaux enjeux en débat lors de cet Auteurs&Co2017. Bonne journée à tous et à toutes.

Anne Georget, présidente de la Scam
Hervé Rony, directeur général de la Scam

PROGRAMME

9 h 00	Accueil des participants autour d'un café	
9 h 30	Ouverture du colloque par	Anne Georget , documentariste et présidente de la Scam Bernard Stiegler , philosophe et directeur de l'Institut de recherche et d'innovation (IRI)
10 h 00	L'État peut-il encore avoir une ambition culturelle ? « La culture pour tous » s'imaginait comme une voie d'émancipation, l'avènement des valeurs du siècle des Lumières. Objectif commun à tous les ministres de la Culture qui l'ont poursuivi avec plus ou moins d'ambitions, de moyens et... de succès. La « culture pour tous », est-ce une utopie ? La culture a-t-elle une mission d'éducation civique ? Les politiques culturelles et d'éducation doivent-elles travailler de concert ? Quelles missions et quels moyens souhaite-t-on donner à la culture et à son ministère ?	intervenants : Jean-Jacques Aillagon , ancien ministre ; Karine Berger , députée des Hautes-Alpes ; Jean-Paul Cluzel , président du conseil d'administration de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries créatives (IFCIC) ; Laurence Engel , présidente de la Bibliothèque nationale de France (BnF) ; Yves Michaud , philosophe animateur : Michel Guerrin , journaliste au <i>Monde</i>
11 h 30	Pause	
11 h 45	Rencontre	Benjamin Brillaud , vidéaste et créateur de la chaîne NotaBene ; Léo Grasset , vidéaste et créateur de la chaîne DirtyBiology animée par Laëtitia Moreau , auteure, journaliste, documentariste et vice-présidente de la Scam
12 h 30	Déjeuner	

PROGRAMME

R A M M M E

14 h 00	L'audiovisuel public a-t-il les moyens de ses ambitions ? En 2009, la publicité a été supprimée sur les antennes de France Télévisions en première partie de soirée. À l'inverse, en 2016, Radio France a été autorisée à en diffuser davantage. Le mode de gouvernance des médias publics a été modifié en 2009, puis en 2013, sans clore le débat. Malgré la révolution numérique, le financement de l'audiovisuel public repose toujours sur le poste de télévision traditionnel. L'audiovisuel public a-t-il un avenir dans un environnement numérique dominé par des acteurs internationaux ? Comment s'assurer qu'il demeurera un acteur de référence de la création audiovisuelle ? Comment moderniser son financement et sa gouvernance ?	introduction : Delphine Ernotte Cunci , présidente de France Télévisions intervenants : Olivier Babeau , professeur à l'université de Bordeaux et représentant du think tank Fondation Concorde ; Philippe Chazal , président du Club Galilée et directeur général de la Fabrique des Formats ; Anne Georget , documentariste et présidente de la Scam ; Marc Schwartz , conseiller maître à la Cour des Comptes et médiateur du livre ; Fabienne Servan-Schreiber , productrice de films et PDG de CinéTévé animateur : Amaury de Rochemonde , rédacteur en chef adjoint à <i>Stratégies</i> et chroniqueur médias à RFI
16 h 00	Pause	
16 h 15	Grand entretien	Christiane Taubira , ancienne ministre Entretien mené par Antoine Perraud , journaliste
16 h 45	Ambitions européennes : le numérique au service de la culture ou l'inverse ? L'Europe mise aujourd'hui sur le marché unique du numérique pour atteindre ses objectifs 2020 de croissance, d'emploi et de changement démocratique. La diversité culturelle n'apparaît plus comme une priorité européenne. Le terme « contenu » remplace de plus en plus souvent les mots « œuvre » ou « création ». Cette évolution reflète également l'enjeu des débats sur le droit d'auteur ou la diffusion des œuvres. La culture doit-elle céder le pas à la technologie ? Y a-t-il encore une ambition culturelle européenne ? Quels sont les outils pour assurer un partage équitable de la valeur ?	intervenants : Pervenche Berès , députée européenne (Socialistes et Démocrates), coprésidente de l'intergroupe « Industries culturelles et créatives » du Parlement européen ; Anne Durupt , vice-présidente d'Arte GEIE et directrice générale d'Arte France ; Constance Le Grip , députée européenne (Parti populaire européen), membre de l'intergroupe « Industries culturelles et créatives » du Parlement européen ; Hervé Rony , directeur général de la Scam ; Laurent Samama , directeur Média, Entertainment & Industries-EMEA Strategic Relationships de Google animatrice : Isabelle Szczepanski , journaliste et directrice générale d'Electron Libre
18 h 30	Cocktail	
20 h 00	Projection en avant-première	La Parade , un conte post-industriel de Mehdi Ahoudig et Samuel Bollendorff , Les Films du Bilboquet, 52'

A M M M E

Biographies des intervenants



Jean-Jacques Aillagon,
ancien ministre

La vie professionnelle de Jean-Jacques Aillagon commence dans l'enseignement. De 1973 à 1976, il est professeur d'histoire et de géographie en Corrèze (collège d'Egletons, lycée de Tulle). En 1976, c'est le début d'une riche carrière au sein des plus grandes institutions culturelles françaises. Premier emploi à Paris au Centre d'études et de recherche architecturale du ministère de la Culture, puis ce sont les années « Beaux-Arts » qui le voient s'occuper des relations extérieures, des expositions puis de l'action culturelle et scientifique de l'école. En 1982, il devient administrateur du Musée national d'Art moderne au Centre Pompidou. Il rejoint en 1985 les services culturels de la ville de Paris qu'il dirige de 1993 à 1996, avant d'être nommé président du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou. Ministre de la Culture de 2002 à 2004 dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, Jean-Jacques Aillagon fait voter une importante loi sur le mécénat et favorise l'autonomie des établissements publics ainsi que la décentralisation de l'action culturelle. Au château de Versailles qu'il préside de 2007 à 2011, il marie sa passion du patrimoine et celle pour l'art contemporain, en exposant Jeff Koons, Murakami, Xavier Veilhan et Bernar Venet. Il conseille désormais François Pinault qu'il a accompagné dans la création de ses musées à Venise, Palazzo Grassi et Pointe de la Douane, et à Paris, à la Bourse de Commerce. Il est également président de la mission pour l'inscription de Nice sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Il assure aussi des commissariats d'expositions comme « Jacques Chirac ou le dialogue des cultures » au musée du quai Branly.

@aillagon



Olivier Babeau,
professeur à l'université de
Bordeaux et représentant du
think tank Fondation Concorde

Ancien élève de l'ENS de Cachan, diplômé de l'ESCP, titulaire de diplômes de troisième cycle en économie et en philosophie, agrégé d'économie et docteur en sciences de gestion, Olivier Babeau est professeur à l'université de Bordeaux et porte-parole du think tank économique Fondation Concorde. Il s'intéresse à la transition numérique et en particulier à l'évolution des industries culturelles. Conférencier et essayiste, il a publié de nombreux livres dont : *Jean Zay, ministre du front populaire, résistant et martyr* (Ramsay, 2007), *Le management expliqué par l'art* (Ellipses, 2013), *La Nouvelle Ferme des Animaux, fable politique et économique à l'usage des hommes* (Les Belles Lettres, 2016), *L'horreur politique, l'État contre la société* (Les Belles Lettres, 2017). Il a également rendu publics plusieurs rapports et études dont : *Le livre blanc des salles obscures : assurer la pérennité des salles dans l'intérêt de l'ensemble de la filière* (pour la Fédération nationale des cinémas français, septembre 2010), *Financement du cinéma : l'analyse interdite* (pour Génération Libre, février 2016), *Refonder l'audiovisuel public* (pour Fondapol, septembre 2016).

@OlivierBabeau



Pervenche Berès,
députée européenne (Socialistes
& Démocrates) et coprésidente
de l'intergroupe « Industries
culturelles et créatives »
du Parlement européen

Pervenche Berès est membre du Parlement européen depuis 1994. Plusieurs fois présidente de commissions parlementaires (Économique et monétaire, Affaires sociales) et présidente de la Délégation socialiste française, elle est coordinatrice S&D de la commission Économique et monétaire. Elle est par ailleurs membre suppléante de la commission Industrie, Énergie, Recherche et de celle des Affaires constitutionnelles, ainsi que membre suppléante de la commission d'enquête PANA : blanchiment de capitaux, évasion fiscale et fraude fiscale. Auteur de nombreux rapports parlementaires en matière économique et sociale, elle travaille notamment à l'amélioration de la gouvernance et de la cohésion de la zone euro. Elle est coprésidente de l'intergroupe Industries culturelles et créatives du Parlement européen, qu'elle a créé en 2014 pour traiter des questions de droit d'auteur, de financement, des questions fiscales, ou de l'impact du numérique sur la chaîne de valeur. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle a été administratrice de l'Assemblée nationale française et conseillère aux affaires internationales et européennes au cabinet de Laurent Fabius, alors président de l'Assemblée nationale française.

@PervencheBeres



Karine Berger,
députée des Hautes-Alpes

Karine Berger a été élue députée dans la première circonscription des Hautes-Alpes lors des élections législatives de juin 2012. Elle commence sa carrière professionnelle au ministère de l'Économie et des Finances où elle a dirigé plusieurs services de prévision économique, de concurrence et d'anti-trust, de conjoncture et de budget. De 2008 à 2012, elle dirige chez l'assureur crédit Euler Hermes la direction des études puis le marketing mondial et siège en tant que membre du comité de direction.

En 2012, recrutée par Canal+, elle y a dirigé le marketing stratégique. Karine Berger est devenue membre de la commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale. Elle est particulièrement engagée sur les sujets de régulation financière, de développement économique et les enjeux fiscaux et budgétaires à l'Assemblée nationale.

Elle a été secrétaire nationale à l'économie du Parti socialiste de 2012 à 2015. Elle a également été membre de la commission Bartolone-Winock sur l'avenir des institutions et de la mission parlementaire sur l'extraterritorialité du droit américain. Diplômée de l'École polytechnique (X 93), de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et de l'Institut d'études politiques de Paris, elle est l'auteur de *Les Trente Glorieuses sont devant nous*, coécrit avec Valérie Rabault (Ed. Rue Fromentin, 2011), et de *La France Contre-Attaque* (Ed. Odile Jacob, 2013). Elle a publié en 2016 un essai sur la politique culturelle *La Culture sans État* (Ed. Odile Jacob), coécrit avec Manuel Alduy et Caroline Le Moign.

@Karine_Berger



Benjamin Brillaud,
vidéaste et créateur de la chaîne
NotaBene

Après avoir travaillé pendant près de six ans dans une société de production audiovisuelle en tant que cadreur, monteur et réalisateur, Benjamin Brillaud, passionné d'histoire, a créé en août 2014 sa propre émission sur YouTube : NotaBene. Son objectif ? Pouvoir participer à sa mesure au formidable élan de l'éducation populaire, qui voyait à cette époque de nombreuses émissions scientifiques sur internet exploser, en réalisant une émission d'histoire divertissante et accessible à tous. Deux ans plus tard, plus de 450 000 personnes suivent le programme qui s'est garni d'une centaine de vidéos. Quelques institutions, comme le musée du Louvre ou encore le CNC, ont initié des partenariats avec la chaîne afin de produire des contenus en adéquation avec leur ligne éditoriale. Fort de ce succès, il crée avec son épouse, en 2015, un festival d'histoire dans une des plus vieilles forteresses médiévales de France : la forteresse de Montbazou. En 2017, « Les Historiques » regrouperont ainsi pour la troisième édition des dizaines de vidéastes et des milliers de personnes pour partager ensemble cette passion de l'éducation populaire et de l'histoire à travers des conférences, des ateliers et des spectacles. Benjamin Brillaud publie également son premier ouvrage en octobre 2016, *Les pires batailles de l'histoire*, aux éditions Robert Laffont.

@NotaBeneMovies



Philippe Chazal,
président du Club Galilée et
directeur général de la Fabrique
des formats

Philippe Chazal a suivi un double cursus : licence de cinéma (Université Paris III) ; DEA à l'École pratique des hautes études en sociologie et sémiologie des arts et des lettres en suivant le séminaire de Christian Metz en sémiologie du cinéma ; DEA en Économie des ressources humaines (Université Paris I).

Il mène une carrière dans l'audiovisuel avec une préférence pour la télévision publique : TF1 publique, la Sept, France Télévisions et Arte. À chaque fois, il contribue à la création de chaînes nouvelles correspondant aux mutations du secteur : participation à la création de TV5 en 1984, création de TF1 publique aux USA, de la Sept puis d'Arte, des chaînes thématiques Histoire et Mezzo, puis France 4 et enfin la plateforme Artcréative. Philippe Chazal s'engage régulièrement dans des actions collectives au service de l'audiovisuel : co-création d'Acces, l'association des chaînes thématiques, du Club Galilée, think tank sur les médias, et de la Fabrique des Formats, cluster dédié au financement du développement de projets audiovisuels.

Il enseigne à l'université de Paris III, de Paris-Diderot et au CELSA. L'étude sur la télévision publique, menée en 2015 avec le Club Galilée et Terra Nova, propose un nouveau modèle de « contrat social » entre la télévision publique et la société française. Celui d'aujourd'hui date des années 50-60 et concerne les pouvoirs publics et les professionnels mais pas le citoyen. Or on constate que la télévision publique est déphasée par rapport à la société et ses mutations.

@laFabFor



Jean-Paul Cluzel,
président de l'Institut pour le
financement du cinéma et des
industries culturelles (IFCIC)

Jean-Paul Cluzel est inspecteur général des Finances honoraire. Depuis juillet 2016, il préside l'IFCIC (Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles). Né dans une famille de petits commerçants de la banlieue parisienne, il a fait ses études à Sciences Po (1964-1968), avant de bénéficier d'une bourse à l'université de Chicago, Illinois, Department of Political Studies (1967-1968). Admis à l'ENA, il en sort en 1992 pour rejoindre l'Inspection générale des finances. De 1992 à aujourd'hui, Jean-Paul Cluzel a été à la tête de plusieurs institutions publiques importantes dans le domaine des médias et de la culture. Il a été successivement directeur de l'Opéra national de Paris, président-directeur-général de Radio France Internationale, puis de Radio France (2004-2009). En 2010, il est nommé à la présidence du nouvel établissement formé par la fusion du Grand Palais et de la Réunion des Musées Nationaux (RMNGP). Cet établissement fournit des services à tous les musées nationaux français ainsi qu'à de nombreuses institutions culturelles privées, en France et à l'étranger. Elle gère le Grand Palais, un des lieux importants dans le domaine de l'événementiel (marché de l'art, mode notamment) et des expositions de beaux-arts. Avant 1992, Jean-Paul Cluzel a travaillé au ministère des Finances, où il a été conseiller financier pour l'Afrique et adjoint du chef de service de l'Inspection générale des finances. Il a servi à deux reprises au ministère des Affaires étrangères, dans le secteur des Affaires européennes.

@cluzeljp



Anne Durupty,
vice-présidente d'Arte GEIE et
directrice générale d'Arte France

Anne Durupty est directrice générale d'Arte France depuis mars 2011 et vice-présidente d'Arte GEIE depuis janvier 2016. Administratrice civile hors classe, ancienne élève de l'ENA (promotion Jean Monnet) et titulaire d'un DEA de droit public et d'une licence d'histoire, elle était auparavant directrice générale déléguée du CNC. De 2004 à 2005, elle fut sous-directrice de la communication audiovisuelle à la Direction du développement des médias du ministère de la Culture. En 2004, dans le cadre de la mission confiée à Véronique Cayla par le ministre de la Culture et de la Communication, elle a assuré le secrétariat général du groupe de travail sur les relations entre la télévision et la filière musicale, après avoir été, de 2001 à 2003, consultante associée d'International Media Consultants Associés (IMCA). De 1997 à 2001, elle est directrice générale du CSA, après avoir assumé, en 1996, les fonctions de directrice de cabinet du président du CSA, Hervé Bourges. Auparavant, de 1994 à 1996, à France 3, Anne Durupty est administratrice générale de l'antenne, puis responsable de l'unité de programmes émissions de service, adjointe du responsable de l'unité magazines. En 1990, à sa sortie de l'ENA, elle intègre le secrétariat général du Gouvernement, en tant qu'adjointe puis chef du Département des affaires économiques et financières et de la tutelle du service public au Service juridique et technique de l'information (SJTII). Elle est membre du conseil supérieur de l'Agence France Presse et membre du conseil d'administration du Musée d'Orsay.

@ARTEfr



Laurence Engel,
présidente de la Bibliothèque
nationale de France (BnF)

Laurence Engel, née en 1966, a été nommée présidente de la Bibliothèque nationale de France et a pris ses fonctions le 11 avril 2016. Ancienne élève de l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, de l'IEP de Paris et de l'ENA, elle est magistrate de la Cour des comptes. Après avoir rejoint Jérôme Clément, président d'Arte et de La Cinquième en 1998, elle est nommée conseillère en charge de l'audiovisuel auprès de Catherine Tasca au ministère de la Culture et de la Communication en 2000, fonction qu'elle occupe jusqu'en 2002. De 2003 à 2008, elle est conseillère pour la culture auprès de Bertrand Delanoë, maire de Paris, puis directrice des affaires culturelles de la Ville de Paris jusqu'en 2012. Elle est directrice du cabinet de la ministre de la Culture et de la Communication Aurélie Filippetti de 2012 à 2014. Rejoignant la Cour des comptes à cette date, elle est par ailleurs nommée médiatrice du livre. Laurence Engel a également été, pendant cette période, présidente du conseil d'administration de l'INHA et présidente de la commission financière de l'AFP. Elle est l'auteur de plusieurs ouvrages et d'articles, notamment dans le domaine de la politique culturelle pour la revue *Esprit*.

@laBnF



Delphine Ernotte Cunci,
présidente de France Télévisions

Diplômée de l'École Centrale Paris, Delphine Ernotte Cunci a débuté sa carrière à France Télécom (devenu par la suite Orange) comme analyste financier puis comme ingénieur économiste à FTR & D. Elle a ensuite travaillé dans la distribution en tant que directeur des boutiques de Paris et directeur général de la filiale SDR entre 2000 et 2004. Cette année-là, elle est nommée directrice régionale Centre Val de Loire. En juillet 2006, Delphine Ernotte Cunci prend la direction de la communication commerciale et du sponsoring France. En mai 2008, elle devient directrice commerciale France et assure à partir de juillet 2009 les fonctions de directrice grand public France. Nommée le 6 avril 2010 directrice exécutive, adjointe des opérations France, Stéphane Richard lui confie ensuite le 1^{er} mars 2011 l'entière direction opérationnelle d'Orange France. En octobre 2011, elle est également nommée directrice générale adjointe du groupe France Télécom. Le 23 avril 2015, elle est nommée présidente de France Télévisions. Elle est aujourd'hui administratrice du Groupe Suez Environnement, présidente du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles, membre du conseil d'administration de l'école centrale Supélec Paris et membre du conseil d'administration du Centquatre.

@DelphineErnotte



Anne Georget,
documentariste et présidente
de la Scam

Née en 1962, Anne Georget commence sa carrière comme journaliste. Free-lance dans la presse écrite de 1981 à 1988 pour *Le Point*, *Le Nouvel Obs*, *Grands reportages* ou *Rolling Stone*, elle passe à la télévision en 1989 comme journaliste puis chef d'édition de *24 heures*, l'émission hebdomadaire produite par Capa pour Canal+. En 1991, Anne Georget amorce un autre virage dans sa carrière et devient réalisatrice de documentaires. Elle est à bonne école puisqu'elle réalise son premier film, *W. Street*, avec Christophe de Ponfilly. Six autres suivront avec Interscoop jusqu'en 1998. Ses films s'intéressent à l'humanité de l'Autre, révélée par des destins individuels (*Maudit gêne*, *Quand un homme demande à mourir*, *Les recettes de Mina...*) ou par des questions de sociétés (*Une télé dans le biberon*, *Maladies à vendre*, *Éclats de fugue*, *En quête d'asile*, *Questions d'éthique...*). Administratrice de la Scam depuis 2009, militante du droit d'auteur, Anne Georget est engagée dans plusieurs combats professionnels (les génériques non tronqués à la télévision, la lutte contre le formatage des œuvres, la réforme du cosip...).

@annegeorget



Léo Grasset,
vidéaste et créateur de
la chaîne DirtyBiology

Biologiste de formation, Léo Grasset a commencé à réaliser des vidéos de vulgarisation sur sa chaîne DirtyBiology en 2014. Aujourd'hui, plus de 400 000 personnes suivent régulièrement les sujets divers qui y sont traités, de la philosophie des sciences à la biologie du sexe des insectes. Les sujets sont généralement traités avec un décalage accrocheur, comme cet épisode qui lie la pornographie avec la psychologie évolutionniste, afin d'attirer un public qui ne serait pas intéressé par la science au départ. Aujourd'hui, il écrit également des livres de vulgarisation (*Le Coup de la Girafe*, Seuil, 2015), des BD de vulgarisation (Delcourt) et réalise un projet de documentaire avec Arte.

@dirtybiology



Constance Le Grip,
députée européenne (Parti
populaire européen) et membre
de l'intergroupe « Industries
culturelles et créatives »
du Parlement européen

Constance Le Grip est députée européenne depuis 2010. Éluë dans l'eurocirconscription Ile-de-France et Français établis hors de France, elle appartient au groupe du Parti populaire européen (PPE).

Elle débute sa carrière aux côtés d'Alain Lamassoure, à l'époque député à l'Assemblée nationale et membre du Parlement européen, puis ministre. Elle poursuit son travail avec Nicolas Sarkozy, alors ministre dans plusieurs gouvernements et président du Conseil général des Hauts-de-Seine. Lorsqu'il est élu président de la République, elle devient conseillère technique à la présidence de la République, en charge des relations avec les membres de l'Assemblée nationale et du Parlement européen.

Constance Le Grip est devenue députée européenne en succédant à Michel Barnier, nommé Commissaire européen. Elle a été réélue en 2014.

Au Parlement européen, elle est vice-présidente de la délégation française du groupe PPE, et membre des commissions Affaires constitutionnelles, Affaires juridiques ainsi que Droits des femmes, où elle est la coordinatrice du groupe PPE.

Elle est également secrétaire nationale du parti Les Républicains en charge des relations avec les partis étrangers.

@ConstanceLeGrip



Michel Guerrin,
journaliste au Monde

Michel Guerrin est rédacteur en chef au *Monde*. Il a été tour à tour dans ce quotidien responsable de la rubrique photographie, chef du service culture, directeur du supplément « Culture & Idées » qu'il a créé, directeur adjoint de la rédaction. Il publie depuis 2013, chaque vendredi daté samedi, une chronique de politique culturelle, dans laquelle il décrit et analyse, en France comme à l'étranger, la façon dont la création résonne avec la société, la politique ou l'économie. Michel Guerrin est également un des responsables du « Monde Festival » qui propose, le temps d'un week-end, une trentaine de débats avec des personnalités du monde entier, des spectacles et des films. La quatrième édition du « Monde Festival », dont le thème sera « Rêver », aura lieu du 22 au 25 septembre 2017, à l'Opéra Bastille, au Palais Garnier, au Théâtre des Bouffes du Nord et au cinéma Gaumont Opéra.

Michel Guerrin est l'auteur de plusieurs livres : *Profession : photoreporter* (Gallimard, 1988) ; *Raymond Depardon* (Photo Poche, Nathan, 1999) ; *Guy Bourdin-Exhibit A* (Le Seuil, 2001) ; *Réalités, un mensuel français illustré, avec Anne de Mondenard* (Actes Sud, 2008) ; *Henri Cartier-Bresson et Le Monde* (Gallimard, 2008).

@lemondefr



Yves Michaud,
philosophe

Yves Michaud a enseigné la philosophie aux universités de Clermont-Ferrand, Montpellier, Rouen, Berkeley, Édimbourg, Tunis et Sao Paulo, puis à Paris Sorbonne. Dans le cadre de son activité de critique d'art, il a été directeur de l'École des Beaux-Arts à Paris de 1989 à 1996. Il a été le concepteur et l'organisateur de l'Université de tous les savoirs, une université populaire libre faisant le bilan des connaissances actuelles (www.utls.fr). Ses domaines de travail sont la philosophie politique, l'esthétique, l'art contemporain et la philosophie de la culture.

Son avant-dernier livre *Narcisse et ses avatars* (Paris, Grasset, 2014) examine en vingt-six rubriques (abécédaire) les basculements de notre société, depuis A comme Avatar jusqu'à Z comme Zapper en passant par P comme People ou Y comme YouTube.

Il a publié notamment : *Citoyenneté et loyauté* (Kero, 2017) ; *Contre la bienveillance* (Stock, 2016) ; *Narcisse et ses avatars* (Grasset, 2014) ; *Le luxe fragile, essai sur l'arrogance et l'authenticité* (Stock, 2013) ; *Ibiza mon amour, enquête sur l'industrialisation du plaisir* (NIL, 2012).



Laëtitia Moreau,
auteure, journaliste,
documentariste et vice-présidente
de la Scam

Reporter durant dix ans pour *La Rue*, *Le Monde*, *Canal+* et *Marianne*, puis assistante réalisatrice de Daniel Karlin, Laëtitia Moreau est piquée par le virus du documentaire en 2004. Elle réalise son premier documentaire *Les Passeurs*, prix Mitrani du Fipa 2004.

Depuis, elle a réalisé de nombreux films, et les questions sociales sont au cœur de son travail. En 2009, elle réalise un des premiers programmes bi-média avec *Une Idée simple et révolutionnaire* pour Canal+, et se tourne vers le champ des écritures interactives.

En 2012, elle rejoint la commission des écritures et formes émergentes de la Scam. Elle a depuis été élue au conseil d'administration de la Scam dont elle est actuellement vice-présidente.

Documentaire en cours de réalisation :

Are you ready to fly with me ?,

pour Arte et produit par Éléphant.

Réalisations récentes : *Zone Rouge, histoire d'une désinformation toxique*, 52', Public Sénat, Films d'Ici, 2016 ; *Djihad, les Contre-feux*, 52', Théma Arte, Éléphant doc, 2016 ; *Déchiffrage, les impôts, le prix de la Démocratie ?*, 90', coréalisé avec Anne Kunvari, Prime time Arte, Films d'Ici, 2015 ; *Déchiffrage, Quel futur pour l'Euro ?*, 90', coréalisé avec Laurent Cibien, Arte, Film d'Ici, 2015 ; *Génération Quoi ?*, 3x75', France2, Yami2, 2013 ; *Violence Conjugale : Comment s'en sortir ?*, Le Monde en Face, 70', France 5, Balina Films, 2010.

@moreaul



Amaury de Rochemonde,
rédacteur en chef adjoint à
Stratégies et chroniqueur à RFI

Rédacteur en chef adjoint à *Stratégies* en charge des médias. Chroniqueur à RFI sur l'actualité internationale des médias, président de l'Association des journalistes médias. J'ai commencé ma carrière en tant que directeur d'une Alliance française en Uruguay. Titulaire d'un DESS de l'Institut français de presse, j'ai été recruté comme journaliste médias à *CB News* en 1995 avant de rejoindre *Stratégies* en 2000. J'ai travaillé successivement comme chroniqueur pour RFI, Radio Classique et France Info. Je publierai en avril 2017 aux éditions First Médias : *les nouveaux empires*, avec Richard Sénéjoux.

@derochegonde



Hervé Rony,
directeur général de la Scam

Hervé Rony, après des études de droit et la soutenance d'une thèse d'État sur le service public de la télévision, a démarré sa carrière en 1986 dans les services du Premier ministre puis à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) et au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Il a ensuite rejoint le groupe CL-RTL au sein duquel il a été successivement directeur juridique, directeur général du réseau FM Maximum et enfin conseiller auprès de la direction générale de RTL.

Il a rejoint le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique) en juillet 1994 où il a été directeur général jusqu'en 2009.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, Hervé Rony est directeur général de la Scam, société civile des auteurs multimedia, qui représente 38 982 auteurs documentaristes, journalistes, écrivains, photographes, dessinateurs, vidéastes et perçoit 109 M€.

Il est également président du FAIR, fonds d'aide aux jeunes artistes de musiques actuelles.

@RonyHerve



Laurent Samama,
directeur média, entertainment
et industries – EMEA Strategic
Relationships de Google

Laurent Samama est en charge des médias, entertainment et industries au sein de l'équipe EMEA Strategic Relationships de Google, et travaille sur la collaboration avec les groupes européens dans le domaine des médias et de l'automobile. Il a rejoint Google en juillet 2011 à la tête du département Global Top Accounts Technologie en Europe, avant d'être responsable de la stratégie et des opérations du département Global Product Partnerships.

Auparavant, Laurent Samama était directeur en charge des partenariats mobiles pour l'opérateur de télécommunications Orange. Au cours de ses huit années au sein du groupe Orange, il a été en charge de différents postes en stratégie, marketing produit & consommateur, et a travaillé sur tous les marchés d'Orange en Europe, basé à Londres.

Laurent a débuté sa carrière en 1994 à Paris en tant que consultant et a rejoint Booz Allen & Hamilton IT & Telecom en 1999.

Laurent Samama a un MBA de l'université de Columbia à New York et est diplômé d'une école d'ingénieur française.

Laurent vit à Londres avec sa femme et ses deux enfants.

@laurentsamama



Marc Schwartz,
conseiller maître à la Cour des
comptes et médiateur du livre

Marc Schwartz est conseiller maître à la Cour des comptes et enseigne l'économie des médias à l'École des affaires publiques de Sciences Po Paris. Il a exercé différentes responsabilités au sein de l'administration : à la Cour des comptes, à la direction générale du Trésor, et aux cabinets du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, du secrétaire d'État au Budget et du secrétaire d'État au Commerce extérieur. Il a rejoint en 2000 France Télévisions, dont il a été directeur financier puis directeur général adjoint, en charge de la gestion, des moyens et des synergies de groupe. Fondateur et gérant du cabinet A & S Conseil en 2006, il est devenu en 2010 associé au sein du cabinet Mazars, comme responsable du conseil au secteur public et aux médias, puis responsable mondial du secteur public, avant de réintégrer la Cour des comptes en 2014.

Il a effectué, à la demande du gouvernement, différentes missions dans le domaine des médias et des industries culturelles : négociations tripartites entre l'État, la Poste et la presse en 2008 ; médiation entre Google et les éditeurs de presse en 2012, pour résoudre le conflit les opposant sur le partage de la valeur ; responsable du groupe de travail interministériel sur l'avenir de France Télévisions en 2014 ; médiation entre plateformes, producteurs et artistes interprètes de la musique en 2015. Il a été nommé médiateur du livre en juillet 2016. Il est diplômé de Sciences Po Paris, titulaire d'un master de finance d'entreprise et d'un Executive MBA, et ancien élève de l'ENA (promotion Michel de Montaigne).

@Schwartz_MA



Fabienne Servan Schreiber,
productrice de films et
pdg de Cinétévé

Après une licence d'histoire à la Sorbonne, Fabienne Servan Schreiber se forme auprès de grandes signatures de l'audiovisuel (Henri de Turenne, Frédéric Rossif, Vincent Malle, Claude Berri). Elle débute sa carrière en tant que réalisatrice, puis fonde en 1983 Cinétévé, société de production audiovisuelle indépendante dont elle assure la présidence depuis.

Au fil des années, Cinétévé a produit près de 1 000 heures de programmes pour la télévision (fiction, documentaire, animation, opérations spéciales, programmes courts) et des longs-métrages (dont *Lumière et compagnie* ; *La Fille de Keltoum* ; *Calle 54* ; *Jean de La Fontaine, le défi* ; *Les Ponts de Sarajevo*). Cinétévé a construit une image de professionnalisme, d'exigence et de qualité en France et à l'international et investit dans la production de projets nouveaux médias.

Cinétévé essaie dans ses productions de faire progresser la connaissance et de s'inscrire dans le débat d'idées dans des documentaires comme *Femmes contre Daesh* ; *L'urgence de ralentir* ; *Ma mère, mon poison* ; *Autistes une place parmi les autres* ; *Charlie, le rire en éclats* ; *La Chute du Reich* ; et *Après Hitler* ; *1917, révolutions*. Cinétévé a également porté les séries *Télégrammes visuels*, *2'pour la Syrie*, *Allo Anti-Djihad* et la campagne *Fraternité générale*.

Fabienne est vice-présidente de l'Uspa, très investie dans la place de la création à la télévision. Elle est engagée dans plusieurs associations « For a 1 000 Lives : Be Human », « Elisecare », « Ensemble contre la récidence », « Droit pluriel » et co-initiatrice de « Fraternité Générale ».

@fabafabienne



Bernard Stiegler,
philosophe et directeur de
l'Institut de recherche et
d'innovation (IRI)

Bernard Stiegler, philosophe, docteur de l'École des hautes études en sciences sociales, est président de l'association Ars Industrialis et directeur de l'Institut de recherche et d'innovation qu'il a fondé au Centre Pompidou. Il est *visiting professor* à la Brown university, *distinguished professor* à l'université de Nanjing et à l'académie des arts de Hangzhou, et professeur associé à l'université de Technologie de Compiègne.

Il a enseigné dans les universités de Londres (Goldsmiths College), Cambridge, Lüneburg, Berlin (Humboldt universität), Chicago (Northwestern university) et à l'école polytechnique de Zurich.

Il a créé et il anime pharmakon.fr, une école de philosophie en ligne. Il a été directeur de programme au Collège international de philosophie, directeur de l'unité de recherche Connaissances, organisations et systèmes techniques de l'université de Compiègne, directeur général adjoint de l'Institut national de l'audio-visuel, directeur de l'IRCAM et directeur du département du développement culturel du Centre Georges Pompidou.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont récemment : *L'école, le numérique et la société qui vient*, avec Julien Gautier, Denis Kambouchner, Philippe Meirieu et Guillaume Vergne (Mille et une nuits, 2012); *Pharmacologie du Front National* (Flammarion 2013); *La société automatique 1. L'avenir du travail* (Fayard, 2015); *L'emploi est mort, vive le travail* (Mille et une nuits, 2015); *Dans la disruption. Comment ne pas devenir fou?* (Les liens qui libèrent, 2016).

@IRILive



Isabelle Szczepanski,
journaliste et directrice générale
d'ElectronLibre

Isabelle Szczepanski est journaliste et directrice générale d'ElectronLibre, média spécialisé dans le numérique, les télécoms et la culture fondé en 2008 par Emmanuel Torregano. De formation juridique, elle se passionne pour des sujets très spécifiques aux résonances innombrables comme le droit d'auteur, la net neutralité, l'optimisation fiscale des GAFA, l'investissement dans les nouvelles sociétés ou encore l'application du droit de la concurrence américain et européen aux géants du net. Après un doctorat en droit européen à l'université d'Assas, en 2000, Isabelle Szczepanski s'est installée à Londres où elle a intégré le service de droit de la concurrence du cabinet Watson, Farley & Williams, pour travailler sur des dossiers de concentrations, d'aides d'État et d'abus de position dominante. À partir de 2010, elle investit dans plusieurs sites Internet, dont ElectronLibre mais aussi Open Topic, société new-yorkaise qui a intégré le programme Watson de IBM il y a quelques mois. En 2011, de retour à Paris, elle travaille à plein temps au développement d'ElectronLibre, l'un des premiers médias français « pure-players » à être passé entièrement au modèle payant. Le site a désormais de nombreux abonnés, parmi lesquels les principaux dirigeants des médias, des télécommunications, de la culture, des plateformes, de la publicité, ainsi que les représentants des ministères et autorités indépendantes, et des professionnels du droit et de l'investissement.

@IsabelleOtto



Christiane Taubira,
ancienne ministre

La Guyane, où Christine Taubira est née, est la source de son engagement politique. Militante indépendantiste jusqu'à l'élection de François Mitterrand en 1981, elle fonde et dirige en 1993 le parti Walvari et siège à l'assemblée nationale durant vingt ans comme députée de Guyane. Son nom reste attaché à la loi qui reconnaît comme crimes contre l'humanité la traite négrière transatlantique et l'esclavage. Ministre de la Justice dans le gouvernement de François Hollande, Christiane Taubira met en œuvre une importante réforme pénale, fait voter une loi contre le harcèlement sexuel et supprime les tribunaux correctionnels pour mineurs. À l'Assemblée et dans le pays une vive controverse accompagne l'élaboration et le vote de la loi sur le mariage homosexuel que Christiane Taubira qualifie elle-même de « réforme de civilisation ».

Dans un entretien avec Annick Cojean publié dans *Le Monde*, Christiane Taubira parle de la découverte pendant ses études à Paris, quand elle avait vingt ans, de « l'infini du monde dans les librairies et les bibliothèques ». L'amour de la lecture, de l'écriture, de la parole n'étonne pas : quel autre personnage politique contemporain possède son éloquence, sa rhétorique ? Le livre, l'éducation, la culture (on sait son amour de la chanson et du jazz) : Christiane Taubira a grandi et vécu sur ces territoires intimes, ils ont donné un sens et des mots à ses engagements publics.

@ChTaubira

données
chiffrées

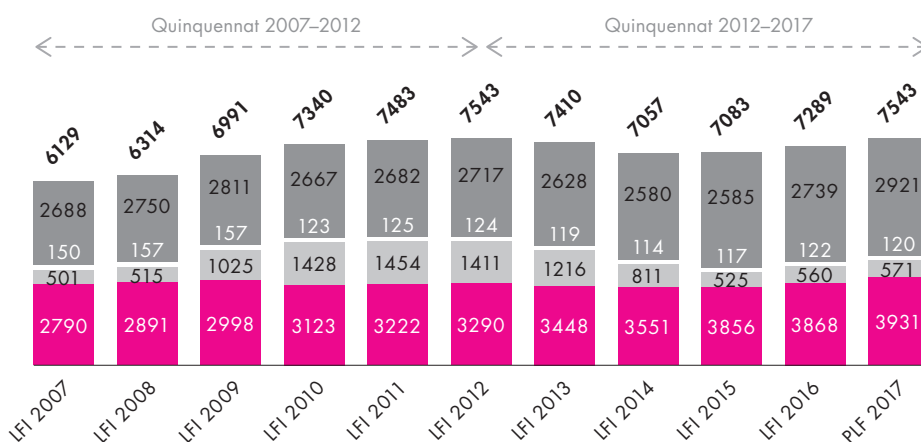
1. L'État peut-il encore avoir une ambition culturelle ?

L'argent public de l'État

L'évolution du budget est marquée par des choix politiques et des actions de compensation entre les différentes sources de financement. Ainsi, pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, l'augmentation des moyens de l'audiovisuel public a été principalement justifiée par la suppression, dès 2009, de la publicité après 20 heures sur les antennes de France Télévisions. Par ailleurs, les États généraux de la presse écrite en 2008 ont abouti à un plan d'aides de 600 M€ sur trois ans (2009-2011) pour soutenir ce secteur en difficulté. La baisse constatée au début du mandat de François Hollande s'explique par la mise à contribution du ministère de la Culture dans l'effort de redressement des comptes publics. Cet effort s'est concentré sur les programmes « presse », « création » et « patrimoine ». Parallèlement, la dotation budgétaire de France Télévisions a été partiellement compensée par une légère hausse de la redevance.

Évolution du budget du ministère de la Culture et de la Communication

(en millions d'euros) SOURCE : MCC / MEC - PROJETS DE LOI DE FINANCES

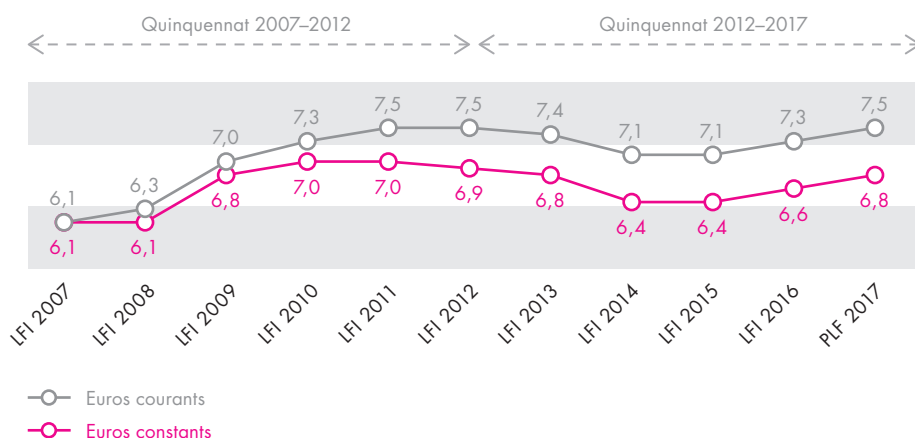


123 Total

- Mission culture (crédits de paiement)
- Mission recherche et enseignement supérieur (crédits de paiement)
- Missions médias, livres et industries culturelles (crédits de paiement)
- Avance à l'audiovisuel public

Évolution du budget du ministère de la Culture et de la Communication

(en millions d'euros) SOURCE : MCC / MEC - PROJETS DE LOI DE FINANCES



- Euros courants
- Euros constants

L'argent public des régions

Aux dépenses du ministère de la Culture et de la Communication (plus de 7 milliards d'euros), il convient d'ajouter celles des collectivités territoriales (également plus de 7 milliards d'euros en 2010); 60% des dépenses de ces collectivités étaient assurées par les communes et moins de 10% par les régions.

La culture est une action importante des régions qui y ont consacré près de 780 millions d'euros en 2016 (620 millions en 2006). 38% de l'effort budgétaire des régions est réalisé en faveur du spectacle vivant, devant le soutien au patrimoine (17%) et le cinéma et l'audiovisuel (11%). Plus de 1 000 œuvres cinématographiques soutenues chaque année, plus de 17 000 jours de tournage.

SOURCES : ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE / COMPTES ADMINISTRATIFS DES RÉGIONS

Exemples avec quatre régions

• En 2016, la région **Bretagne** avait prévu de consacrer une enveloppe de 25,5 M€ à la culture et en 2015, plus de 850 subventions ont été accordées aux différents projets portés sur le territoire par les acteurs culturels bretons : spectacle vivant, arts plastiques et visuels, cinéma et audiovisuel, livre, patrimoine immatériel... Dans un contexte global de restriction budgétaire, la région Bretagne a fait le choix volontariste de maintenir et même de renforcer le soutien alloué aux projets culturels et artistiques.

• **La Nouvelle Aquitaine** consacre à la culture une enveloppe budgétaire équivalente à l'addition de celles des trois ex-régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) qui la composent. Elle s'élève à 68 M€ en 2016. En 2017, la région ouvrira la MECA, Maison de l'économie créative et de la culture, et continuera de développer des partenariats avec les établissements nationaux (CNC, CNL, CNV...).

• **Les Hauts-de-France** sont constitués de deux régions aux passés bien différents en matière de soutien à la culture : le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Leur fusion s'est accompagnée d'une grande concertation sur la politique culturelle de la région qui a abouti à la publication d'un livre ouvert. La nouvelle présidence de la région a annoncé la hausse du budget culture de 70 à 110 M€ entre 2016 et 2020.

• **Le Grand-Est** réunit l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Les 52 millions consacrés à la culture dans le budget primitif 2016 sont l'addition des trois budgets des anciennes régions. La région entend mettre l'accent sur le développement des filières économiques de la culture (soutien aux tournages de cinéma, aux écoles et centres de formation, développement du numérique...).

SOURCES : SITES DES RÉGIONS, NEWS TANK CULTURE.

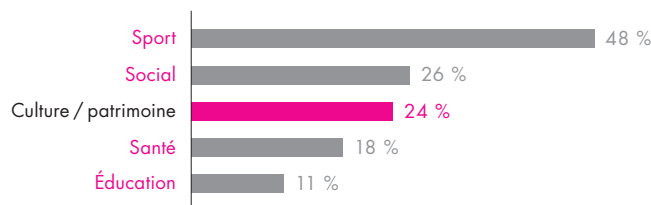
L'argent privé du mécénat

Choisie par 24% des entreprises mécènes, la culture/patrimoine recueille 15% du budget du mécénat d'entreprise, en légère hausse, soit 525 millions d'euros.

La culture est davantage choisie par les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises (70%) que par les entreprises de moins de 250 salariés (40% des PME et 17% des TPE).

SOURCE : BAROMÈTRE ADMICAL / CSA - LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE EN FRANCE - 2016

1 / Dans quels domaines votre entreprise a-t-elle fait du mécénat en 2015 ? Plusieurs réponses possibles



2 / Dans votre budget mécénat, quel est le pourcentage consacré à chacun de ces domaines ?



L'argent privé de la copie privée

- La rémunération pour copie privée a été instaurée en 1985 dans l'intérêt conjoint des consommateurs et des créateurs. Elle compense la perte de revenu des auteurs, des artistes interprètes, des producteurs et des éditeurs, et apporte un soutien à la création. Elle donne droit au consommateur de copier ce qu'il veut – si la source est licite – pour son utilisation personnelle.
- 75% des sommes collectées sont directement reversées aux ayants droit, via leurs sociétés de perception et de répartition des droits, en fonction des reproductions dont chaque œuvre fait l'objet. Ainsi, plus de 200 000 auteurs, artistes-interprètes et producteurs bénéficient chaque année de cette rémunération.
- 25% des sommes collectées sont utilisées pour des actions d'aide à la création, à la diffusion, au spectacle vivant et pour la formation d'artistes et d'auteurs. Assurée par les sociétés de perception et de répartition des droits, cette action culturelle représente près de 50 millions d'euros par an. En 2014, 5 530 projets culturels et artistiques ont été soutenus via ce dispositif; 1 786 auteurs, artistes, producteurs et éditeurs ont bénéficié d'aides directes (bourses, prix, résidences...).

SOURCE : LA CULTURE AVEC LA COPIE PRIVÉE

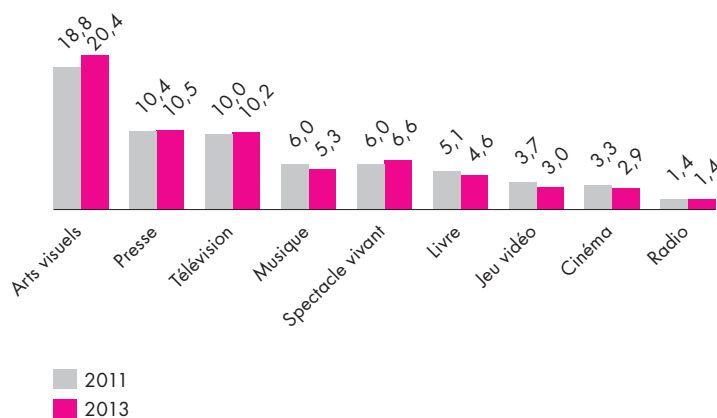
La culture dans l'économie française

Les revenus directs de l'économie de la culture et de la création sont de 64,9 milliards d'euros en 2013 (+0,3% par rapport à 2011). Les secteurs des arts visuels, de la presse et de la télévision représentent près de 40 milliards d'euros, soit 63% du total des industries culturelles et créatives (ICC). Le poids économique de ces industries culturelles et créatives dépasse celui de l'industrie automobile et celui du luxe (chacun inférieur à 60 milliards d'euros), et fait quasiment jeu égal avec les télécommunications et l'industrie chimique.

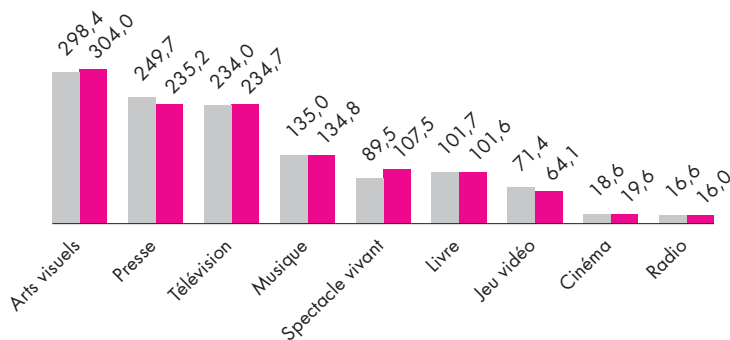
À la fin de l'année 2013, l'économie de la culture et de la création employait 1,2 million de personnes. Les arts visuels, la musique et le spectacle vivant sont les trois principaux employeurs avec 64% du total des effectifs. Les effectifs directs des ICC ont augmenté de 0,2% par rapport à 2011, suivant en cela l'évolution de l'emploi total en France.

SOURCES : PANORAMA DE L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION, EY-FRANCE CRÉATIVE

Revenus directs des industries culturelles et créatives en France (en milliards d'euros)



Emplois directs des industries culturelles et créatives en France (en milliers)



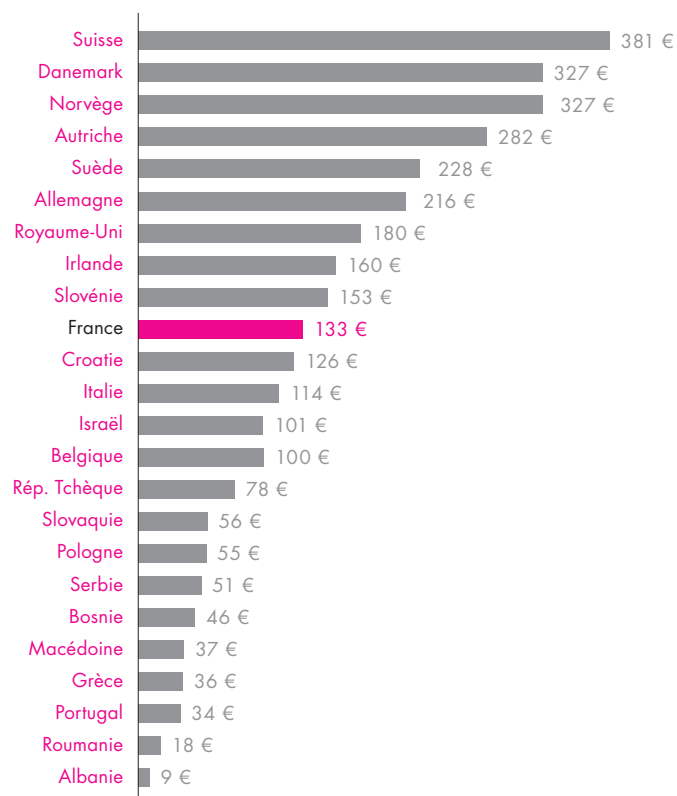
2. L'audiovisuel public a-t-il les moyens de ses ambitions ?

Le financement de l'audiovisuel public

La redevance audiovisuelle demeure la principale source de financement des groupes audiovisuels publics européens. Elle garantit à la fois la pérennité et l'indépendance financière du service public. Cependant, le montant de la redevance varie sensiblement d'un pays à l'autre.

SOURCE : EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU)

Comparatif de la redevance audiovisuelle en 2014



Relativisons un peu... le coût de l'audiovisuel public

La contribution à l'audiovisuel public est de 137 €/an en 2016, soit 37 centimes par jour

À titre de comparaison :

Abonnement à Canal Plus :	418,80 €/an, soit 1,15 € par jour
Forfait téléphonique :	217,20 €/an, soit 60 centimes par jour
Abonnement à Internet :	382,80 €/an, soit 1,05 € par jour
Abonnement au journal <i>Le Monde</i> :	299,00 €/an, soit 82 centimes par jour
Facture annuelle d'électricité :	444,00 €/an, soit 1,21 € par jour

Pour : Cinq chaînes de France Télévisions ainsi que ses antennes régionales et ultramarines
Sept stations de Radio France ainsi que son réseau régional France Bleu
ARTE, l'INA et l'offre d'information en continu france info :
L'audiovisuel extérieur de la France

SOURCES : SERVICE-PUBLIC.FR / CANAL+ / ARCEP / LE MONDE / CRE

L'audiovisuel public en Europe

SOURCE : SITES ET PUBLICATIONS DES DIFFUSEURS PUBLICS EUROPÉENS

PAYS	France	Royaume-Uni	Allemagne	Italie	Espagne
POPULATION 2015 (Ms)	67,2	65,3	82,1	61,3	46,4
PIB 2015 (Md€)	2 181,1	2 577	3 026,6	1 636	1 082
ORGANISATION	Plusieurs entités réparties selon le média et le territoire	Groupe audiovisuel et radiophonique intégré	1 groupe intégré avec des filiales autonomes et 2 groupes nationaux TV & radio	Groupe audiovisuel et radiophonique intégré	Groupe audiovisuel et radiophonique intégré
AUDIOVISUEL PUBLIC	France Télévisions Radio France France Médias Monde TV5 Monde	BBC	ARD ZDF Deutschlandradio	RAI	RTVE
MODE DE FINANCEMENT	Redevance & publicité	Redevance & recettes de diversification (distribution de chaînes à l'étranger et ventes de droits)	TV : redevance (85 %) et publicité (15 %) Radio : redevance (100 %)	TV : redevance (70 %) et publicité (30 %) Radio : redevance (100 %)	Financement public (50 % de subvention de l'État + 50 % de produit de taxes sur les opérateurs, la TV privée et payante)
BUDGET	3,5 Md€ de redevance + environ 400 M€ de publicité	4,37 Md€ de redevance + 1,73 Md€ de recettes commerciales	7,5 Md€ de redevance (dont 7,3 Md€ pour la TV)	TV : 2,3 Md€ Radio : 105 M€	900 M€
EFFECTIFS	France Télévisions : 9932 Radio France : 4300 France Médias Monde : 1700 TV5 Monde : 400	Audiovisuel public : 18920 BBC WorldWide : 1759 Autres activités : 237 Total : 20916	ARD : 20616 ZDF : 3500 Deutschlandradio : <1 000	10476	6324 dont 3633 pour la TV et 722 pour la radio (le reste étant des fonctions transversales)
ORGANE DE GOUVERNANCE	État (ministères de tutelle)	Conseil d'administration	ZDF Television Council + Lander	État (ministère de l'Économie)	Congrès
AUTORITÉ DE CONTRÔLE	CSA	Ofcom	Autorités de régulation régionales	AGCOM	Pas d'autorité de régulation

3. Ambitions européennes : le numérique au service de la culture ou l'inverse ?

L'argent de l'Europe

Europe Créative succède aux anciens programmes de soutien et de coopération CULTURE, MEDIA et MEDIA MUNDUS de l'Union européenne.

Pour maintenir une continuité dans l'action, il se subdivise en trois volets :

- un volet média (55% de la dotation budgétaire) ;
- un volet culture (30%) ;
- un volet transectoriel (15%).

Ce programme est doté de 1,46 milliard d'euros pour la période 2014-2020 et vise deux objectifs : d'une part, promouvoir la diversité culturelle et linguistique de l'Union européenne et, d'autre part, renforcer la compétitivité des secteurs culturels et créatifs.

Le Parlement européen et le Conseil européen ont voté un budget de 207,9 millions d'euros pour l'exercice 2017 du programme Europe Créative, en hausse de 8,85% sur un an... mais ce programme ne représente que 0,1% du budget de l'Union européenne en 2017.

Parallèlement, **Eurimages** est le fonds du Conseil de l'Europe pour le soutien à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes. En 2015, le montant total des soutiens accordés par le fonds s'élève à près de 25 millions d'euros, ainsi répartis : production (91%), distribution (5%), salles de cinéma (3%) et promotion (1%).

SOURCE : COMMISSION EUROPÉENNE / EURIMAGES

La culture dans l'économie européenne

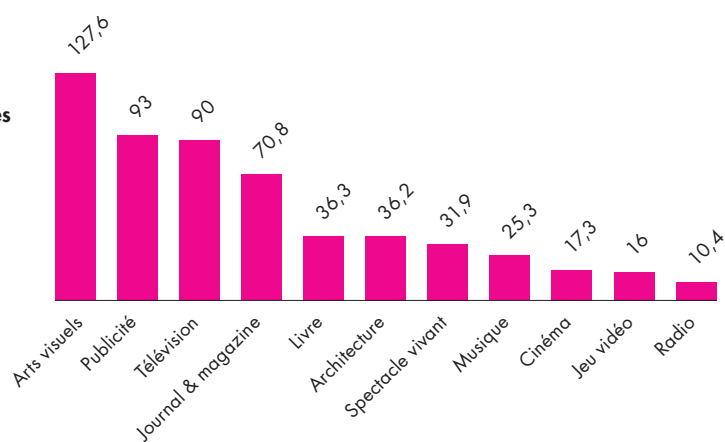
Le Groupement européen des sociétés d'auteurs et de compositeurs (Gesac) a commandé une étude, soutenue par 18 organisations partenaires, pour souligner l'importance de la culture et de la création dans l'économie européenne. Avec 535,9 milliards d'euros de revenus, les industries culturelles et créatives (ICC) représentent 4,2% du PIB de l'Europe.

Les secteurs culturels et créatifs emploient, directement ou indirectement, plus de 7 millions d'Européens, soit 3,3% de la population active de l'UE. Il s'agit ainsi du troisième employeur après les secteurs de la construction et de l'hôtellerie-restauration, et donc devant l'automobile et l'industrie chimique.

Pendant la période 2008-2012, l'emploi a progressé de 0,7% dans les ICC alors qu'il reculait de 0,7% de manière générale. Par ailleurs, les emplois dans les secteurs culturels et créatifs européens sont majoritairement non délocalisables et occupés à 19,1% par des jeunes (contre 18,6% pour le reste de l'économie).

SOURCE : EY-GESAC

Chiffre d'affaires (Md€) des industries culturelles et créatives en Europe en 2012



Emplois (en milliers) des industries culturelles et créatives en Europe en 2012



Les plateformes Internet et la culture

Selon une étude économique du cabinet Roland Berger effectuée en 2015, les plateformes Internet représentent en Europe plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Google est l'acteur le plus important avec plus de 15 Mds d'euros, suivi de Facebook avec 2,5 Mds d'euros et YouTube avec 700 millions d'euros.

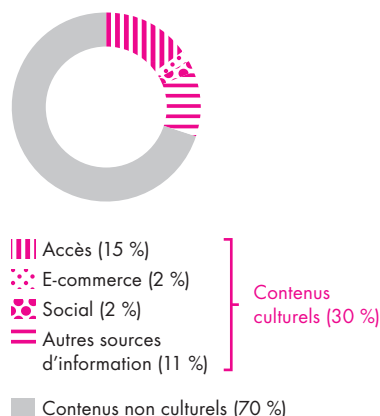
type d'intermédiaires	chiffres d'affaires en Europe	chiffres d'affaires par acteur	
Moteur de recherche	16 140 M€	Google	15 470 M€
Médias sociaux	3 160 M€	Facebook	2 450 M€
Plateformes vidéos	845 M€	YouTube	720 M€
Agrégateurs de contenus	100 M€	Tuneln	20 M€

SOURCE : ROLAND BERGER (2015)

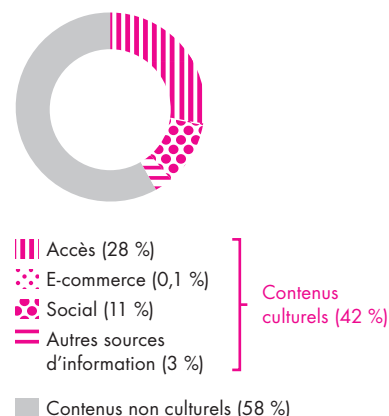
Impact direct des usages des biens culturels

Les biens culturels représentent une part significative des usages de Google et de Facebook : 30% des sites visités après une requête sur un moteur de recherche et 42% de toutes les actions effectuées sur Facebook concernent des biens culturels.

Google – types d'usages

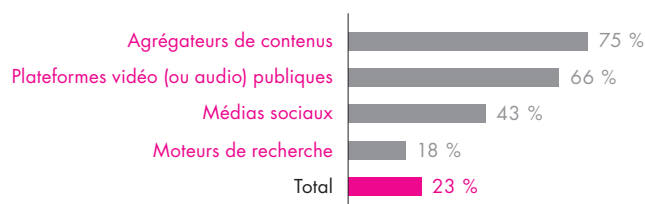


Facebook – types d'usages



Contribution des biens culturels dans l'économie des plateformes Internet

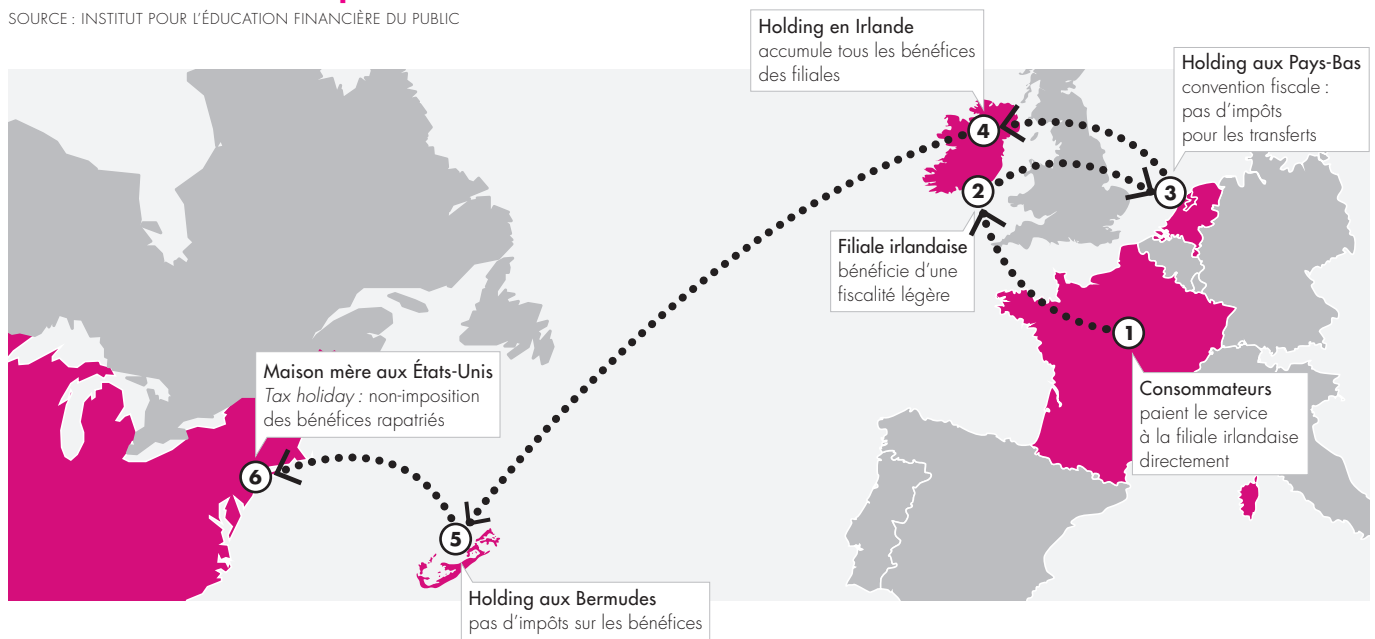
La contribution directe des biens culturels à la valeur économique des plateformes Internet représente près du quart de la valeur (23%) des intermédiaires en Europe dont 18% pour Google et 43% pour Facebook, sans aucune (ou faible) rétribution pour les industries culturelles.



SOURCE : MÉDIAMÉTRIE / IPSOS / ROLAND BERGER (2015)

Les mécanismes de l'optimisation fiscale

SOURCE : INSTITUT POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DU PUBLIC



Quand une multinationale comme Apple commercialise un service dans un État membre de l'Union européenne, les produits de cette vente sont versés à une autre filiale située sur le sol irlandais : double irlandais.

L'Irlande a signé des traités fiscaux qui exonèrent d'impôt certains transferts intra-européens. Apple est donc obligée de faire transiter ces montants par une troisième filiale située cette fois aux Pays-Bas : sandwich hollandais.

La holding irlandaise collecte alors les bénéfices qui sont ensuite expédiés aux Caraïbes, région dans laquelle ils ne seront pas du tout taxés.

Si Apple rapatrie ces bénéfices aux États-Unis, ils seront taxés à hauteur de 35%. La compagnie préfère donc les stocker dans les paradis fiscaux, loin des regards des autorités fiscales américaines... sauf si est négocié un « tax holiday », autrement dit une amnistie fiscale.

4. L'offre culturelle en chiffres : plus abondante que jamais

Télévision

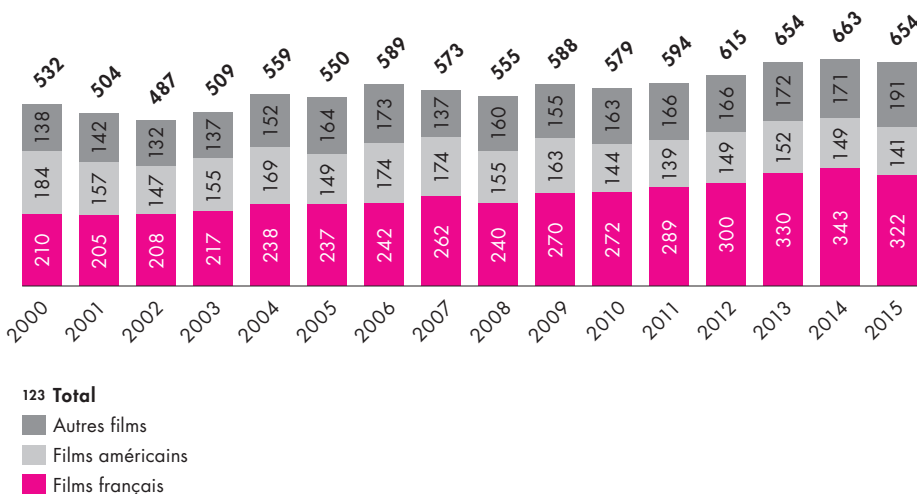
- Entre 2000 et 2015, grâce au déploiement de la télévision numérique terrestre, le nombre de chaînes nationales gratuites (et donc le volume d'heures de programmes TV disponibles) a été multiplié par quatre, passant de 6 à 25.
- Dans le même temps, le développement de l'Internet haut débit et de la télévision sur IP (46,8% de taux de pénétration au premier semestre 2016) a permis aux foyers français d'avoir accès à des bouquets élargis de près de 200 chaînes.
- En outre, au milieu des années 2000, l'émergence de la télévision de rattrapage (17000 heures de programmes par mois) et de la vidéo à la demande (plus de 67000 références actives) a multiplié les opportunités pour les Français de découvrir des œuvres audiovisuelles et cinématographiques.

SOURCES : CSA / CNC

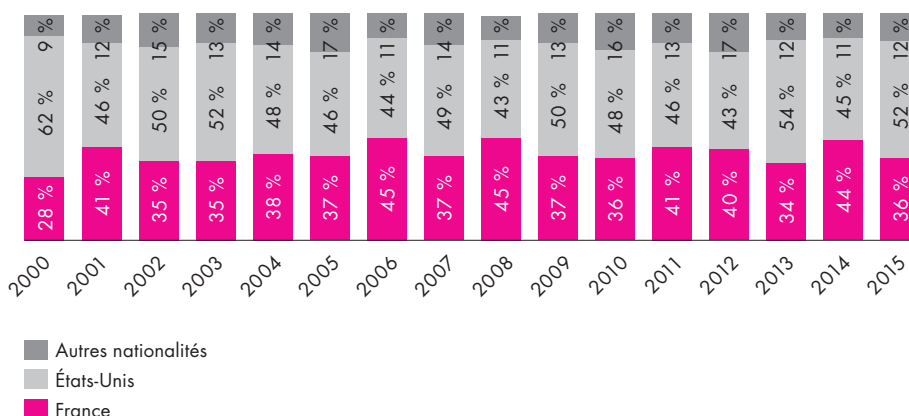
Cinéma

- Entre 2000 et 2015, le nombre de films sortis en première exclusivité a progressé de 23%. Le nombre de films français croît de 53%.
- Sur cette même période, le nombre de séances a progressé de 48% (à cause de l'effet combiné de la numérisation des salles et de l'augmentation de la distribution).
- La fréquentation en salles est passée de 165,8 millions à 205,3 millions, soit une hausse de 24%.

Nombre de films sortis en exclusivité en France



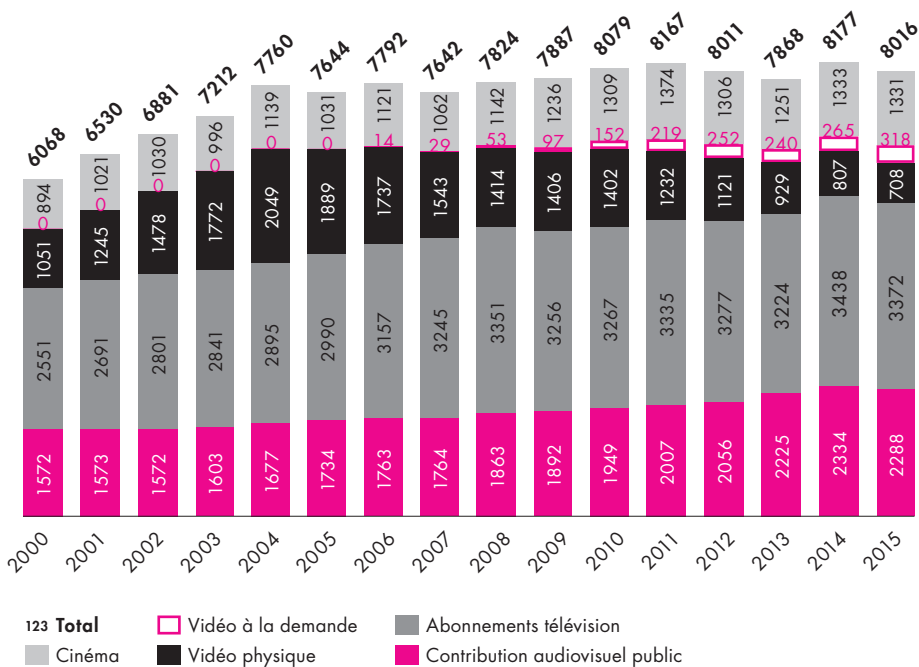
Fréquentation des salles de cinéma (selon la nationalité des films)



Dépenses des ménages français en programmes audiovisuels et cinématographiques (M€)

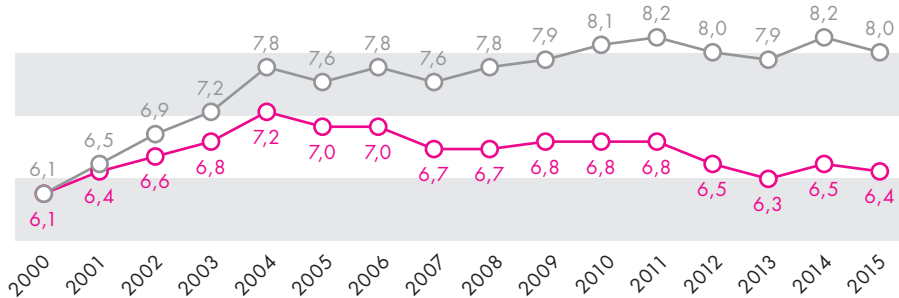
Entre 2000 et 2015, la télévision demeure le premier poste de dépenses des foyers français en programmes audiovisuels. Les évolutions sont marquées par la hausse progressive de la redevance audiovisuelle et par l'essor des bouquets payants. L'effondrement du marché de la vidéo physique n'est pas compensé par le développement de la vidéo à la demande. Parallèlement, les ventes de billets de cinéma progressent mais de manière discontinue.

SOURCE : CNC / IREP



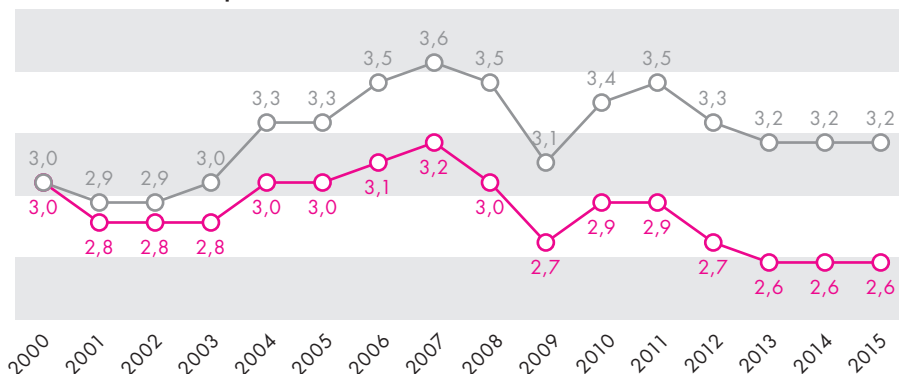
Les marchés de l'audiovisuel et du cinéma

Dépenses des ménages en programmes audiovisuels et cinématographiques (milliards d'euros)



○ Euros courants
○ Euros constants

Évolution des recettes publicitaires nettes télévisuelles (milliards d'euros)

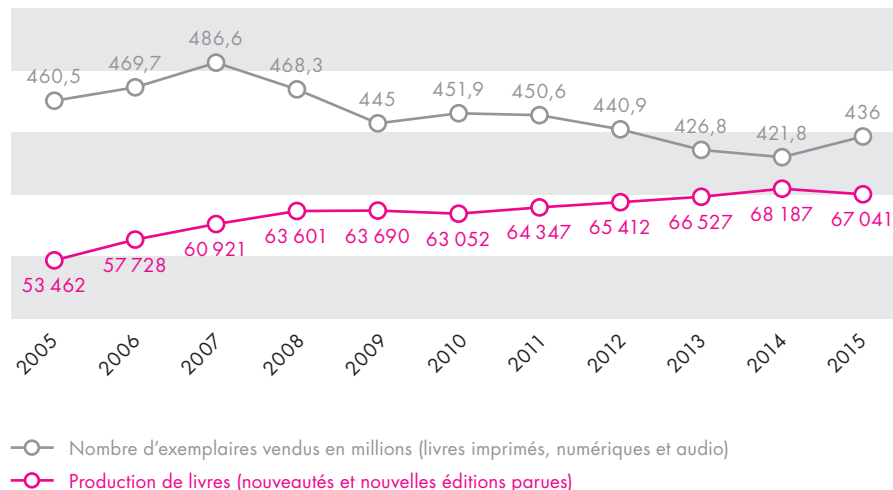


Edition

- Entre 2005 et 2015, la production de nouveaux livres n'a quasiment pas cessé de progresser. Le volume de 2015 se situe 25% au-dessus de celui de 2005.
- À l'inverse, le nombre d'exemplaires vendus connaît une diminution progressive sur la même période.

SOURCES : MCC, LIVRES HEBDO, SNE

Marché de l'édition littéraire

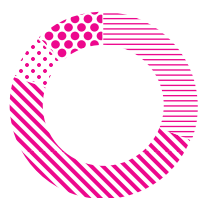


Trop de choix... tue-t-il le choix ?

Le numérique permet d'offrir aux publics une offre culturelle sans précédent. Paradoxalement, 80% du public sondé voit dans cet hyper-choix un frein à son accès à la culture.

SOURCE : KURT SALMON (2014).

Considérez-vous que votre consommation d'œuvres culturelles soit freinée par les trop nombreuses possibilités proposées en point de vente (physique ou en ligne) ?



- ▬ D'accord (31 %)
- ▬ Entièrement d'accord (49 %)
- ▬ Pas d'accord (8 %)
- ▬ Ne se prononce pas (12 %)

La Scam en chiffres



LES AUTEURS DE LA SCAM

- Au 31 décembre 2016, la Scam comptait près de 39 000 auteurs membres.
- La proportion de femmes parmi les membres est de 36% et pour les hommes de 64%.
- En 2015, 1 846 nouveaux auteurs ont rejoint la Scam dont 64% du secteur audiovisuel (documentaristes, journalistes, traducteurs), 24% de la radio, 11% de l'écrit, 1% de l'image fixe.
- 44% des nouveaux auteurs ont effectué leur adhésion en ligne sur scam.fr.

LES PERCEPTIONS

- La Scam a conservé une activité dynamique avec plus de 109 M€ de perception de droits en 2015 comme en 2016.
- Ces perceptions proviennent à 67% des exploitations d'œuvres effectuées en 2015, 26,4% des exploitations 2014 et 6,6% des exploitations antérieures.
- Les chaînes historiques restent la principale source de perception puisqu'elles représentent 44% des sommes perçues.
- La Scam a aussi reçu des régularisations de droits des opérateurs ADSL.

LES RÉPARTITIONS

- Avec un montant de 94,56 millions d'euros en 2015, les sommes réparties aux auteurs avaient atteint un niveau comparable à 2014 (94,29 M€).
- 13,99% des droits répartis aux auteurs concernaient des exploitations de l'année 2015, 60,92% du montant total réparti concernaient des exploitations au titre de l'année 2014 et 25,09% concernaient les années antérieures.

- 74,3% des droits répartis concernaient les droits audiovisuels et 6,9% les exploitations radiophoniques.
- Pour l'année 2016, les répartitions devraient atteindre 96,90 millions d'euros.

LES ŒUVRES DÉCLARÉES

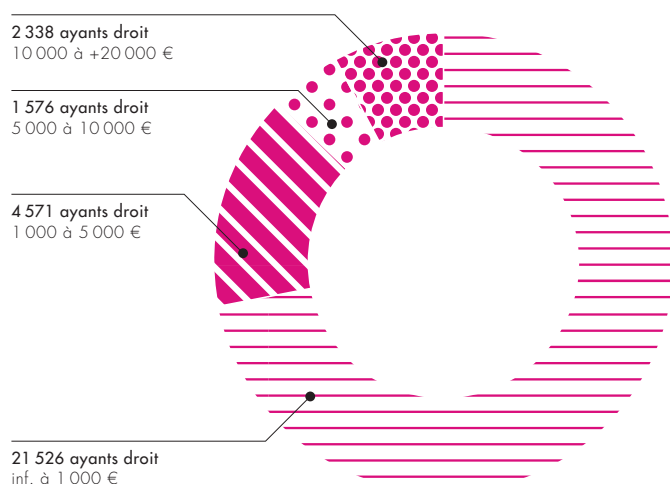
- Une œuvre sur deux (51% exactement) déclarée à la Scam est effectuée en ligne (+ 6%)
- 38 367 œuvres audiovisuelles ont été déclarées en 2015 (40 459 en 2014), soit une diminution de 5,17% qui s'explique en partie par la part croissante des rediffusions des œuvres. L'essentiel des déclarations concerne les exploitations 2014 et 2015.
- 9 108 déclarations d'œuvres radiophoniques ont été effectuées en 2015, niveau comparable à 2014.

L'EXPLOITATION DES ŒUVRES

- 1 825 89 heures d'œuvres audiovisuelles ont été traitées au titre des diffusions 2014 (+ 5,73%).
- Le nombre d'heures d'œuvres radiophoniques mis en répartition reste stable avec 44 725 heures au titre des diffusions 2014.
- 10 548 auteurs d'œuvres littéraires ont bénéficié d'une répartition en 2015 au titre de la copie privée.
- 5 674 journalistes ont bénéficié de versements de droits en 2015.

ANALYSE DES SOMMES RÉPARTIES AUX AYANTS DROIT PAR MONTANT

- La Scam a un taux d'auteurs « actifs » exceptionnellement élevé : sur plus de 38 000 membres, 30 011 ayants droit ont bénéficié d'une répartition en 2015, soit 80% des membres.
- Le nombre d'ayants droit ayant perçu entre 2 500 € et 5 000 € progresse de 19,9%.
- La tranche la plus représentée reste celle des auteurs percevant entre 100 € et 250 € qui concerne 8 309 ayants droit (+ 3,4%).



LES ACTIONS CULTURELLES

- En 2015, la Scam a consacré 2 195,950 € aux actions culturelles. Ce budget est alimenté par une partie des sommes perçues au titre de la copie privée sur les ventes de supports vierges, auxquelles viennent s'ajouter, conformément à la loi, des droits n'ayant pu être répartis au terme de dix ans.
- Les sommes allouées aux bourses Brouillon d'un rêve représentent près de 40% des dépenses culturelles. Près de 1 200 projets ont été présentés à Brouillon d'un rêve au sein de tous les collèges ; 153 bourses ont été attribuées.
- Le Festival des Étoiles (30 des meilleures œuvres diffusées à la télévision) au Forum des images a enregistré 4 200 entrées.

L'ACTION SOCIALE

En 2015, la Scam a attribué 1 980 853 € (+ 12,06%) au titre de l'action sociale à 1 862 bénéficiaires (1 607 en 2014) :

- 1 916 353 € au titre de la pension à 1 822 bénéficiaires. Le montant moyen attribué est de 1 052 €.
- 64 500 € au titre du fonds de solidarité à 40 bénéficiaires. Le montant moyen attribué est de 1 612 €.

SOURCE : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SCAM

AUTEURS

SUIVEZ LES DÉBATS :

#AUTEURS2017

@WEBSCAM

ACCÈS WIFI :

RÉSEAU : SCAM

MOT DE PASSE : AUTEURS2017

une manifestation

Scam*

en partenariat avec



MAIRIE DE PARIS 

news tank
culture

nva

L'Observatoire
des [Médias]